

CONVENTIONS

COLLECTIVES

NUMÉRIQUES

Personnels des ports de plaisance

Étendue

IDCC : 1182

Brochure n° 3183

Convention collective nationale
du 16 mars 1982

actualisée le 8 mars 2012

*(Mise à jour par avenant du 3 octobre 2013
étendue par arrêté du 13 octobre 2015)*

Personnels des ports de plaisance

IDCC : 1182

9^e édition | Novembre 2019

ISBN 978-2-11-077503-0

ISSN 0767-4538

Avis au lecteur

La **date de mise à jour** correspond à la date de publication au *Bulletin officiel des conventions collectives* (BOCC) du dernier texte pris en compte dans la présente édition.

Le BOCC est accessible via le site www.journal-officiel.gouv.fr.

Pour identifier la convention collective applicable à votre entreprise, vous trouverez des informations sur votre bulletin de paie ou sur l'avis affiché sur votre lieu de travail. Vous pouvez également vous adresser aux représentants du personnel de votre entreprise.

Pour vous aider à comprendre ou à appliquer une convention collective :

- le site www.travail-emploi.gouv.fr
- le site www.service-public.fr
- les directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

Cette publication est accessible aux personnes en situation de handicap. Elle peut être lue par tous types de lecteurs d'écrans avec une restitution du texte par synthèse vocale ou par afficheur braille.

Sommaire

Liste chronologique des textes	V
Signataires	XI

Texte de base

Titre I^{er} Dispositions générales

Article 1 ^{er} Objet et champ d'application	1
Article 2 Durée. Dénonciation. Révision	1
Article 3 Avantages acquis	2
Article 4 Publicité	3

Titre II Droit syndical et liberté d'opinion

Article 5 Liberté d'expression. Liberté syndicale et liberté d'opinion	3
Article 6 Exercice du droit syndical dans l'entreprise	4
Article 7 Institutions représentatives du personnel	5
Article 8 Commission paritaire	7

Titre III Conditions d'emploi

Chapitre I^{er} Contrat de travail

Article 9 Recrutement	9
Article 10 Période d'essai	10
Article 11 Remplacement temporaire	11
Article 12 Travail à durée déterminée. Travail saisonnier	12
Article 13 Priorités de réembauche	13
Article 14 Déroulement de carrière	14

Chapitre II Rupture du contrat de travail

Article 15 Cessation du contrat de travail	15
Article 16 Cas particuliers de rupture du contrat de travail	16

Article 17	Délais de préavis	16
Article 18	Indemnités de licenciement (version étendue)	17
Article 18	Indemnités de licenciement (version non étendue)	18
Chapitre III Égalité professionnelle. Égalité de traitement		
Article 19	Emploi des salariés handicapés	18
Article 20	Emploi des seniors	18
Article 21	Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes	19
Titre IV Durée du travail		
Chapitre I^{er} Durée du travail		
Article 22	Durées du travail et repos hebdomadaire	19
Article 23	Travail à temps partiel. Multisalarariat	20
Article 24	Contrat de travail intermittent	21
Article 25	Astreinte	22
Chapitre II Aménagement du temps de travail		
Article 26	Annualisation	23
Article 27	Compte épargne-temps	24
Article 28	Travail de nuit	26
Article 29	Travail par roulement	27
Titre V Congés et suspensions du contrat de travail		
Chapitre I^{er} Congés et autorisations d'absence		
Article 30	Congés payés	28
Article 31	Jours de congés supplémentaires pour ancienneté	29
Article 32	Congés et autorisations d'absence des père et mère de famille	29
Article 33	Autorisations d'absence pour événements familiaux	30
Article 34	Autres congés et congés sans rémunération	31
Chapitre II Travail des dimanches et jours fériés		
Article 35	Traitement du dimanche et des jours fériés	31
Chapitre III Arrêt maladie et maternité		
Article 36	Traitement des absences	31
Article 37	Congé de maternité	32
Titre VI Rémunération		
Article 38	Salaires	32
Article 39	Heures supplémentaires	33
Article 40	Prime d'ancienneté	33

Article 41 Indemnité de fin de carrière	34
Article 42 Primes pour travaux pénibles, dangereux et insalubres	35
Article 43 Prime de panier	35
Article 44 Prime de fin d'année	35
Article 45 Médaille de la fédération	35
Titre VII Prévoyance	
Article 46 Prévoyance	36
Article 47 Indemnisation de la maladie	38
Article 48 Retraite complémentaire	39
Titre VIII Hygiène et sécurité	
Article 49 Vêtements de travail	39
Article 50 Formation du personnel à la sécurité	39
Article 51 Évaluation et prévention des risques professionnels	40
Annexes	
Annexe I Classifications	41
Annexe II Grille indiciaire	43
Annexe III Dispositions propres au personnel d'encadrement	45
Annexe IV Valeur du point	49
Annexe V Formation professionnelle	51
Avenant n° 32 du 1^{er} octobre 1998 relatif à la formation professionnelle	53
Avenant n° 34 du 4 février 1999 relatif à la formation professionnelle	55
Avenant n° 42 du 6 décembre 2001 relatif au certificat de qualification professionnelle d'agent portuaire technique ou administratif	57
Accord du 25 octobre 2005 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie	61
Accord du 19 novembre 2015 relatif à la formation professionnelle	77
Accord du 10 décembre 2018 relatif à l'OPCO (Mobilités)	93
Mise à jour de la convention collective	
Avenant du 3 octobre 2013 relatif à la refonte de la convention	107
Nomenclature des emplois	
Avenant du 18 octobre 2017 relatif à la nomenclature des emplois	115

Travail saisonnier

Accord-cadre du 6 décembre 2017 relatif au travail saisonnier 147

Pénibilité

Accord du 20 septembre 2016 relatif à la pénibilité 149

Accord du 8 juin 2017 relatif au cadre sur la pénibilité 157

Dialogue social

Accord-cadre du 20 juin 2018 relatif à la négociation collective à partir de 2018 165

Frais de santé

Accord du 20 septembre 2016 relatif aux frais de santé 171

Salaires

Avenant du 7 décembre 2016 175

Avenant du 6 décembre 2017 176

Avenant du 22 janvier 2019 177

Liste chronologique des textes

Texte de base du 16 mars 1982

(arrêté d'extension du 18 novembre 1982)

Modifié et complété par :

- Avenant n° 1 du 27 avril 1982 *(arrêté d'extension du 18 novembre 1982) ;*
- Avenant n° 2 du 16 novembre 1982 *(arrêté d'extension du 10 octobre 1983) ;*
- Avenant n° 3 du 8 février 1983 *(arrêté d'extension du 10 octobre 1983) ;*
- Avenant n° 4 du 17 janvier 1984 *(arrêté d'extension du 26 novembre 1984) ;*
- Avenant n° 5 du 14 février 1985 ;
- Avenant n° 6 du 17 janvier 1986 *(arrêté d'extension du 16 avril 1986) ;*
- Avenant n° 7 du 7 juillet 1987 *(arrêté d'extension du 15 décembre 1987) ;*
- Avenant n° 8 du 7 juillet 1987 *(arrêté d'extension du 26 novembre 1987) ;*
- Avenant n° 9 du 5 avril 1988 *(arrêté d'extension du 28 septembre 1988) ;*
- Avenant n° 10 du 27 octobre 1988 *(arrêté d'extension du 9 février 1989) ;*
- Avenant n° 11 du 30 mars 1989 *(arrêté d'extension du 19 juillet 1989) ;*
- Avenant n° 12 du 30 mars 1989 *(arrêté d'extension du 26 juin 1989) ;*
- Protocole d'accord du 30 mars 1989 *(arrêté d'extension du 19 juillet 1989) ;*
- Avenant n° 13 du 23 novembre 1989 *(arrêté d'extension du 6 mars 1990) ;*
- Avenant n° 14 du 7 mars 1990 *(arrêté d'extension du 11 mai 1990) ;*
- Avenant n° 15 du 24 octobre 1990 *(arrêté d'extension du 18 janvier 1991) ;*
- Avenant n° 16 du 14 mars 1991 *(arrêté d'extension du 24 juin 1991) ;*
- Avenant n° 17 du 12 décembre 1991 *(arrêté d'extension du 30 mars 1992) ;*
- Avenant n° 18 « Modification article n° 28 » du 12 mars 1992 *(arrêté d'extension du 6 juillet 1992) ;*
- Avenant n° 19 « Classification » du 12 mars 1992 *(arrêté d'extension du 6 juillet 1992) ;*

- Avenant n° 20 du 12 mars 1992 (*arrêté d'extension du 24 juin 1992*) ;
- Avenant n° 21 du 8 décembre 1992 ;
- Avenant n° 22 du 25 mars 1993 (*arrêté d'extension du 8 juillet 1993*) ;
- Avenant n° 23 « Classification » du 7 mars 1994 (*arrêté d'extension du 30 juin 1994*) ;
- Avenant n° 24 du 7 mars 1994 (*arrêté d'extension du 6 juillet 1994*) ;
- Avenant n° 25 du 16 février 1995 (*arrêté d'extension du 25 avril 1995*) ;
- Avenant n° 26 du 27 juin 1995 (*arrêté d'extension du 26 septembre 1995*) ;
- Avenant n° 27 du 30 janvier 1996 (*arrêté d'extension du 2 mai 1996*) ;
- Avenant n° 28 du 27 février 1997 (*arrêté d'extension du 25 juin 1997*) ;
- Avenant n° 29 « Classification » du 27 février 1997 (*arrêté d'extension du 25 juin 1997*) ;
- Avenant n° 30 « Durée du travail » du 26 juin 1997 ;
- Avenant n° 31 du 31 décembre 1997 (*arrêté d'extension du 12 mars 1998*) ;
- Avenant n° 32 « Formation professionnelle » du 1^{er} octobre 1998 (*arrêté d'extension du 4 février 1999*) ;
- Avenant n° 33 « Modification de la convention collective nationale » du 1^{er} octobre 1998 (*arrêté d'extension du 4 février 1999*) ;
- Avenant n° 34 « Formation professionnelle » du 4 février 1999 (*arrêté d'extension du 19 juillet 1999*) ;
- Accord « ARTT » du 29 avril 1999 (*arrêté d'extension du 4 août 1999*) ;
- Avenant n° 35 « Compte épargne-temps » du 29 avril 1999 (*arrêté d'extension du 4 août 1999*) ;
- Avenant n° 36 « Salaires » du 9 décembre 1999 (*arrêté d'extension du 21 février 2000*) ;
- Avenant n° 37 « Salaires » du 18 avril 2000 (*arrêté d'extension du 6 juin 2000*) ;
- Avenant n° 38 « Salaires » du 6 décembre 2000 ;
- Avenant n° 39 « Classification/Grille indiciaire » du 11 juillet 2001 (*arrêté d'extension du 5 novembre 2001*) ;
- Avenant n° 40 « Salaires » du 11 juillet 2001 (*arrêté d'extension du 5 novembre 2001*) ;
- Avenant n° 41 « Changement d'unité monétaire » du 6 décembre 2001 (*arrêté d'extension du 2 décembre 2002*) ;
- Avenant n° 42 « Certificat de qualification professionnelle » du 6 décembre 2001 (*arrêté d'extension du 7 octobre 2002*) ;
- Avenant n° 43 « Autorisations d'absence pour événements familiaux » du 29 avril 2002 (*arrêté d'extension du 26 mars 2003*) ;
- Avenant n° 44 « Calcul des indemnités de licenciement » du 29 avril 2002 (*arrêté d'extension du 26 mars 2003*) ;
- Accord « ARTT » du 29 avril 2002 (*arrêté d'extension du 10 juillet 2003*) ;

- Avenant n° 45 « Salaires » du 12 septembre 2002 (*arrêté d'extension du 28 mars 2003*) ;
- Avenant n° 46 « Salaires » du 24 avril 2003 ;
- Avenant n° 48 « Retraite » du 24 avril 2003 (*arrêté d'extension du 10 mai 2004*) ;
- Avenant n° 49 « Classification et grille indiciaire » du 24 avril 2003 (*arrêté d'extension du 7 juin 2004*) ;
- Avenant n° 50 « Déroulement de carrière » du 24 avril 2003 (*arrêté d'extension du 7 juin 2004*) ;
- Avenant n° 51 « Salaires » du 23 septembre 2003 (*arrêté d'extension du 5 mai 2004*) ;
- Avenant n° 52 « Commission nationale paritaire » du 11 février 2004 (*arrêté d'extension du 10 mai 2004*) ;
- Avenant n° 47 « Travail de nuit » du 15 juin 2004 (*arrêté d'extension du 18 juillet 2005*) ;
- Avenant n° 53 « Détermination du salaire » du 15 juin 2004 (*arrêté d'extension du 18 juillet 2005*) ;
- Avenant n° 54 « Salaires » du 15 juin 2004 (*arrêté d'extension du 28 juin 2005*) ;
- Avenant n° 56 « Remplacement temporaire » du 12 avril 2005 (*arrêté d'extension du 18 juillet 2005*) ;
- Avenant n° 58 « Primes » du 12 avril 2005 (*arrêté d'extension du 18 juillet 2005*) ;
- Avenant n° 60 « Primes » du 12 avril 2005 (*arrêté d'extension du 18 juillet 2005*) ;
- Avenant n° 61 « Primes d'ancienneté » du 12 avril 2005 ;
- Avenant n° 59 « Habillement » du 24 mai 2005 (*arrêté d'extension du 19 février 2008*) ;
- Avenant n° 57 « Primes de fin d'année » du 24 mai 2005 (*arrêté d'extension du 19 février 2008*) ;
- Accord « Formation professionnelle » du 25 octobre 2005 (*arrêté d'extension du 5 mai 2008*) ;
- Avenant n° 62 « Salaires » du 26 janvier 2006 ;
- Avenant n° 63 « Classification/Grille indiciaire » du 4 mai 2006 (*arrêté d'extension du 1^{er} décembre 2008*) ;
- Avenant n° 65 « Avancement, promotion et changement d'emploi » du 16 janvier 2007 (*arrêté d'extension du 19 février 2008*) ;
- Avenant n° 66 « Salaires » du 16 janvier 2007 (*arrêté d'extension du 27 novembre 2007*) ;
- Avenant n° 67 « Classification/Grille indiciaire » du 14 septembre 2007 (*arrêté d'extension du 1^{er} décembre 2008*) ;
- Avenant n° 68 « Modification de l'annexe I C » du 14 septembre 2007 (*arrêté d'extension du 1^{er} décembre 2008*) ;
- Avenant n° 2 « Aménagement et réduction du temps de travail » du 14 septembre 2007 (*arrêté d'extension du 11 février 2009*) ;

- Avenant n° 69 « Salaires » du 14 septembre 2007 ;
- Avenant n° 70 « Salaires » du 5 février 2008 (*arrêté d'extension du 1^{er} décembre 2008*) ;
- Avenant n° 74 « Classification/Grille indiciaire » du 9 décembre 2009 (*arrêté d'extension du 5 juillet 2012*) ;
- Avenant n° 75 « Classification et emplois » du 9 décembre 2009 (*arrêté d'extension du 5 juillet 2012*) ;
- Avenant n° 79 « Salaires » du 11 janvier 2011 ;
- Avenant n° 77 « Modification de la convention » du 29 juin 2011 (*arrêté d'extension du 30 mai 2013*) ;
- Avenant n° 80 « Salaires » du 18 octobre 2011 (*arrêté d'extension du 5 juillet 2012*) ;
- Avenant n° 82 « Salaires et prime exceptionnelle » du 23 mai 2012 (*arrêté d'extension du 7 août 2012*) ;
- Avenant n° 83 « Salaires et prime exceptionnelle » du 7 septembre 2012 (*arrêté d'extension du 19 décembre 2012*) ;
- Avenant n° 84 « Champ d'application » du 13 décembre 2012 (*arrêté d'extension du 30 mai 2013*) ;
- Avenant n° 85 « Salaires » du 13 décembre 2012 (*arrêté d'extension du 17 avril 2013*) ;
- Accord « Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » du 26 mars 2013 (*arrêté d'extension du 11 mars 2015*).

Mise à jour par avenant du 3 octobre 2013

(arrêté d'extension du 13 octobre 2015)

Modifiée et complétée par :

- Avenant n° 86 « Salaires » du 11 décembre 2013 (*arrêté d'extension du 28 avril 2014*) ;
- Accord « Seniors » du 27 novembre 2014 (*arrêté d'extension du 29 juin 2015*) ;
- Accord « Salaires » du 27 novembre 2014 (*arrêté d'extension du 2 juillet 2015*) ;
- Avenant « Prime d'ancienneté » du 11 mars 2015 (*arrêté d'extension du 21 juillet 2015*) ;
- Accord « Formation professionnelle » du 19 novembre 2015 (*arrêté d'extension du 7 avril 2016*) ;
- Avenant « Salaires » du 10 décembre 2015 (*arrêté d'extension du 3 mai 2016*) ;
- Accord « Frais de santé » du 20 septembre 2016 (*arrêté d'extension du 28 avril 2017*) ;
- Accord « Pénibilité » du 20 septembre 2016 ;
- Accord « Salaires » du 7 décembre 2016 (*arrêté d'extension du 5 mai 2017*) ;
- Accord « Pénibilité » du 8 juin 2017 (*arrêté d'extension du 15 février 2019*) ;

- Avenant « Nomenclature des emplois » du 18 octobre 2017 (*arrêté d'extension du 14 décembre 2018*) ;
- Accord-cadre « Travail saisonnier » du 6 décembre 2017 (*arrêté d'extension du 23 janvier 2019*) ;
- Avenant « Salaires » du 6 décembre 2017 (*arrêté d'extension du 17 août 2018*) ;
- Accord-cadre « Négociation collective » du 20 juin 2018 ;
- Accord « Opérateur de compétences » du 10 décembre 2018 ;
- Avenant « Salaires » du 22 janvier 2019.